REPÈRES ÉCONOMIQUES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Conjonct 'AURA PERSPECTIVES ANNUELLES



ÉDITO



2021 a vu un redressement spectaculaire de l'économie d'Auvergne-Rhône-Alpes dont les principales composantes, et notamment le secteur industriel, ont retrouvé leur niveau de 2019.

Il s'agit d'une performance qui trouve d'abord sa source dans la résilience des entreprises et dans le formidable effort qu'elles ont fourni pour repartir de l'avant.

C'est aussi la conséquence des plans de soutien et de relance de l'État dont la réactivité et l'ampleur ont été à

la hauteur d'une situation de crise inédite.

C'est enfin le résultat des aides mises en place par la Région avec un dispositif très efficace qui nous a placés en tête des territoires en France tant en matière de taux de couverture que de volume investi.

C'est donc au plus mauvais moment, c'est-à-dire lorsque nous commencions à sortir du tunnel, que nous sommes à nouveau frappés par les impacts cumulés de la guerre russo-ukrainienne et de l'arrêt de la production dans une Chine qui a été reconfinée.

Avec deux différences de taille. Tout d'abord ce choc touche une économie en phase de convalescence dont le niveau d'endettement est élevé. Ensuite, les dysfonctionnements sont géographiquement asymétriques et, là où le Covid frappait indistinctement tous les pays de la planète, l'Europe est aujourd'hui particulièrement exposée.

Nous constatons ainsi des problèmes qui se généralisent : hausse des prix de l'énergie, des matières premières industrielles et agricoles comme de beaucoup d'intrants ; perturbation profonde de la chaîne logistique mondiale entraînant de lourds retards de livraison ; répercussion des prix de revient sur les prix de vente de très nombreux produits, y compris ceux de première nécessité ; baisse brutale du pouvoir d'achat des ménages ; poussée inflationniste d'envergure mondiale.

Les chefs d'entreprises qui avaient commencé à retrouver le moral sont aujourd'hui plongés dans un état de sidération et ne savent plus comment appréhender les questions qui se posent à eux dans l'urgence.

Ajoutons que, dans ce contexte, les remboursements de PGE vont commencer et que les difficultés de recrutement ne diminuent pas.

Cependant, une fois de plus, nous pouvons nous appuyer sur les exceptionnels atouts de notre région : une économie puissante, et diversifiée, un niveau de recherche et d'enseignement supérieur de niveau mondial, une extraordinaire capacité d'innovation et d'adaptation, une culture du travail en commun entre tous les acteurs privés et publics.

Dans de tels moments, il est essentiel de repartir du terrain en écoutant la voix des entreprises et de leurs représentants. C'est tout l'objet, l'intérêt et la valeur de cette publication.

Merci à tous les acteurs qui ont bien voulu contribuer à ce travail collectif riche d'enseignement et porteur de solutions aux problèmes que nous rencontrons.

Je ne doute pas qu'ensemble, et comme toujours en Auvergne-Rhône-Alpes, nous parviendrons à relever une fois de plus le défi auquel nous sommes confrontés.

Philippe GUERAND Président de la CCI Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

P. 3 à 13

Perspectives 2022 - Ce qu'ils en pensent 38 personnalités du monde économique livrent leur vision



P. 14



P. 10



D 19



D 2



P. 22



ъ.



P. 25





P. 29







Les partenaires du G6 de la relocalisation aux côtés de la Région et de la CCIR



Jean-Luc RAUNICHER, Président du Mouvement des entreprises de France Auvergne-Rhône-Alpes

Brusque retour à la réalité

L'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie est d'abord une remise en cause de tous les principes du droit international. C'est la paix et la stabilité du Vieux Continent qui sont directement attaquées.

En prononçant de lourdes sanctions économiques, l'Union européenne et les États-Unis ont réagi vite et fort. Ces sanctions, indispensables, vont considérablement affaiblir la Russie. Mais elles auront aussi un coût certain pour nos entreprises : un coût direct pour toutes celles présentes sur place ou exportatrices et un coût indirect avec le renchérissement du prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement, déjà bien réelles.

Plus fondamentalement, quelles leçons tirer des événements de Kiev ? C'est d'abord un brusque retour à la réalité, qui nous rappelle que l'histoire est tragique : le retour de la guerre, « concept » considéré, naïvement, comme dépassé, et ce, depuis des décennies, malgré l'ex-Yougoslavie, la Géorgie, la Syrie, l'Arménie et bien d'autres conflits encore! Et on peut craindre que d'autres théâtres du monde ne s'embrasent à leur tour, en Asie notamment, avec la Chine et Taïwan.

Après deux années de crise Covid, la guerre en Ukraine bouscule enfin nos certitudes. Avec une Europe toujours en recherche de vision partagée et une mondialisation qui n'est finalement pas toujours heureuse, certains combats deviennent aujourd'hui évidents : notre souveraineté, notre indépendance énergétique et alimentaire, notre industrie, ...

Notre modèle français n'est malheureusement pas « universel ».



François TURCAS, Président de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes

Le Chemin de l'Espérance

L'année 2021 a été caractérisée, malgré les nombreux soubresauts de la crise sanitaire, par une très forte croissance économique : 7 %, effaçant presque la chute de 8,5 % du PIB en 2020.

Nos entrepreneurs d'Auvergne-Rhône-Alpes ont fait preuve encore d'une résilience incroyable et d'une abnégation totale durant cette année. De nombreux secteurs d'activités (événementiel, tourisme, café-hôtellerierestauration, discothèques, économie de la montagne) ont été pendant de longs mois empêchés d'activité du fait des reprises épidémiques. Cette force d'engagement de nos dirigeants face à l'adversité illustre bien cette réflexion du philosophe ALAIN que « l'optimisme est une affaire de volonté ».

Si ce rebond économique fort est bien sûr permis par l'état d'esprit de nos chefs d'entreprises qui ont su s'adapter, innover, prendre des risques, en un mot, aller de l'avant, il a également été permis par un soutien fort et pertinent de nos pouvoirs publics régionaux : État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'URSSAF mais aussi les banques et naturellement les réseaux consulaires qui se sont formidablement engagés, tout comme la CPME Auvergne-Rhône-Alpes, dans le soutien et l'accompagnement des entrepreneurs et des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette relance économique, pour être porteuse d'une croissance durable, doit également s'inscrire résolument dans la double transition digitale et environnementale. Les PME d'Auvergne-Rhône-Alpes adhèrent et participent activement au développement et à la relocalisation industrielle, notamment à travers l'innovation et le développement des compétences des équipes : autant de challenges collectifs à relever ensemble.

Le succès de notre événement CPME « MADE IN PME », qui s'est tenu à Eurexpo le 24 mars, traduit ces dynamiques qui naissent de la connexion des PME de notre région à notre écosystème économique pour favoriser leur développement et celui de notre territoire.





Les partenaires du G6 de la relocalisation aux côtés de la Région et de la CCIR



Jean-Pierre BES,Directeur Réseau Auvergne-Rhône-Alpes
de Bpifrance

La Transition Ecologique et Énergétique est au cœur des réflexions et des préoccupations des entrepreneurs

Bpifrance a ainsi lancé, en septembre 2020 son Plan Climat qui leur propose un continuum de solutions concrètes d'accompagnement et de financement. Le Diagnostic Eco-Flux optimise les principaux flux de consommation d'énergie, de matières premières, d'eau et de production de déchets et le Diagnostic DECARBON'ACTION permet aux entreprises de réaliser leur bilan GES et les aide à établir leur plan de décarbonation. Le PRET VERT est une solution leur permettant de financer la mise en œuvre de leur plan d'actions. Enfin, la Communauté du COQ VERT est un espace d'échange et de partage d'expérience entre dirigeants militants et engagés dans une démarche de transition : en Auvergne-Rhône-Alpes, elle compte plus de 200 membres. Jour E, qui a eu lieu à Lyon le 5 avril, a ainsi été un évènement essentiel pour célébrer et encourager les entrepreneurs engagés dans la T E E.



Franck COLCOMBET,Président du directoire
d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises au service de la relocalisation

En 2021 et début 2022, tous les voyants économiques de notre région sont repassés au vert. Notre tissu économique, en particulier industriel, a prouvé sa solidité et sa capacité à surmonter les crises. Le contexte actuel, qui conserve quelques stigmates de la crise sanitaire et qui place la dynamique actuelle face à de nouveaux défis (inflation, crise ukrainienne, sécurisation des approvisionnements), est aussi une opportunité d'accélérer le phénomène de relocalisation qui est déjà très important dans notre région. Grâce aux dispositifs régionaux encourageant l'investissement, grâce à l'accompagnement d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et à la collaboration menée avec la CCIR, le Medef, la CPME et Bpifrance notamment, nous sommes convaincus que nos chefs d'entreprises vont amplifier ce mouvement qui rime avec innovation et décarbonation mais aussi avec création d'emplois et souveraineté.

Les partenaires consulaires



Vincent GAUD, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

2021 : une reprise en douceur pourtant l'Artisanat recrute

2021 n'a pas été l'année d'une reprise économique totale : la continuité de la pandémie de COVID-19 n'a pas permis un retour à la normale en termes d'activité et de chiffre d'affaires. Toutefois, les réponses des chefs d'entreprise montrent que la conjoncture s'améliore. Au 1er trimestre 2021, 27 % des dirigeants se considéraient dans une situation économique défavorable, ils étaient 19 % au 2e trimestre, 12 % au 3e trimestre et 16 % au 4e trimestre. Malgré cette évolution positive, deux problématiques importantes perdurent et seront encore à prendre en compte en 2022 : d'une part, les difficultés qu'ont les entreprises à recruter des profils correspondants à leurs besoins et d'autre part, la hausse du prix des matières premières et les ruptures d'approvisionnement. Dans ce contexte, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat continuera de se mobiliser, dans une recherche de proximité toujours plus importante, auprès des artisans et des territoires.



Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Nous sommes très soucieux des conséquences du conflit en Ukraine pour les populations qui le subisse et celles en péril pour assurer leur alimentation. Nous savons aussi que notre secteur économique agricole sera fortement impacté! Le renchérissement du prix du pétrole et du gaz aura des répercussions sur les frais de chauffage des serres, des bâtiments d'élevage, sur le prix des engrais, sur nos dépenses de mécanisation... La forte spéculation sur les cours des céréales va, elle, entraîner une hausse du coût de l'alimentation animale pour les éleveurs laitiers, porcins et avicoles. Cette envolée conséquente des coûts de production est à mettre en lien avec le déploiement en cours de la Loi Egalim 2. Par la contractualisation sur les prix, elle doit logiquement permettre de prendre en compte les coûts de production des agriculteurs... à condition que la grande distribution joue le jeu! Nous y veillerons, il en va du renouvellement des générations en agriculture!

Inquiétudes





Les acteurs de l'Industrie et de la Construction



Olivier BALAS, Président d'UNITEX (Union Interentreprises Textile Auvergne-Rhône-Alpes)

Une reprise menacée par la guerre en Ukraine

Après un 2nd trimestre 2021 qui affichait des signes de reprises post-Covid encourageants sur la plupart des marchés (mode, luxe, aéronautique, équipements de protection individuelle, santé, sports et loisirs), le début d'année 2022 semblait confirmer ce rebond malgré les difficultés d'approvisionnement et la pénurie de main d'œuvre disponible. La guerre en Ukraine a entraîné une accélération de la hausse des prix du gaz et de l'électricité pouvant atteindre dans certaines entreprises jusqu'à 500 % par rapport à leurs tarifs précédents et une part du chiffre d'affaires passant de 15 % à 45 % chez certains ennoblisseurs. Ce conflit vient également renforcer les difficultés d'approvisionnement sur des matières et produits, entraînant des pénuries, des retards de livraison et des hausses de prix très sensibles.



Jean-Christophe BAYSSAT,

Président de l'AFIPRAL (Association des Fabricants de l'Industrie Pharmaceutique de la Région Rhône-Alpes)

Les industries de santé, dont l'excellence au service des professionnels de santé et des patients est la boussole, sont en recherche de compétences

En 2021, les Industries de Santé de la région Rhône-Alpes ont connu des crises et des opportunités sans précédent. Adaptabilité, réactivité, continuité d'activité ont été les maîtres mots dans toutes nos entreprises. Grace à l'engagement de toutes nos équipes, aucun site industriel ne s'est arrêté! Les nouveaux défis de R&D, de digitalisation, d'adaptation de nos sites aux nouveaux besoins, de formation aux métiers de demain, d'organisations du travail sont à relever dans un contexte réglementaire toujours très contraignant. L'attractivité des métiers de la filière est la priorité de la branche. La crise sanitaire a souligné la nécessité de souveraineté en matière de santé publique. Les investissements industriels sont nombreux : extensions de sites, nouvelles lignes... Nos industries de santé extrêmement dynamiques sur notre territoire ont plus que jamais besoin de compétences pour relever les défis ambitieux qui se présentent.



Pierre BERGER, Président de la FRTP Auvergne-Rhône-Alpes (Fédération Régionale des Travaux Publics)

De l'optimisme quant à l'activité TP mais des craintes liées au contexte géopolitique

Comme attendu, la reprise économique a été bénéfique au secteur des Travaux Publics, qui enregistre une bonne année 2021. L'optimisme est également de mise pour 2022, avec des carnets de commandes fournis et des projets d'ampleur, portés notamment par la transition écologique. Cela se traduit par de forts besoins en recrutement et Fédération et entreprises travaillent main dans la main pour accroitre l'attractivité de nos métiers. Les Travaux Publics ne font pas exception et subissent les conséquences économiques de la guerre en Ukraine, avec l'envolée du coût des matières premières et des carburants. Ces conséquences sont difficilement quantifiables à l'heure actuelle mais le prix de revient des marchés sera probablement revu à la baisse pour les entreprises, malgré un bon volume d'activité.



Pierre-Yves BONDON,

Président d'AXELERA, Pôle de compétitivité Chimie-Environnement Auvergne-Rhône-Alpes

AXELERA: accompagner la croissance par l'innovation responsable en chimie et environnement

2021 a été pour AXELERA une très bonne année, d'abord par le nombre record de projets d'innovation financés (45), au niveau français et européen. Ensuite, une participation active au plan France Relance engagé par l'État, et de belles levées de fonds ont accompagné la croissance des adhérents. C'est sur les enjeux majeurs de la Société et de l'Industrie, en phase avec les orientations de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, que le pôle va poursuivre et intensifier son rôle clé dans l'innovation au service du développement des entreprises adhérentes : usine éco-efficiente, préservation des espaces naturels, matériaux et produits renouvelables, décarbonation, hydrogène pour l'industrie, économie circulaire.





Les acteurs de l'Industrie et de la Construction



Éric BULLE,Président de l'UIMM
Auvergne-Rhône-Alpes (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie)

Envolée des prix et approvisionnements difficiles

Les difficultés d'approvisionnement consécutives à la crise sanitaire auront affecté les entreprises industrielles, lesquelles subissent une vive hausse des tarifs de l'énergie. Alors que les stocks sont faibles et que les carnets de commandes sont bien garnis, l'exercice 2021 a été marqué par la mise en œuvre du plan de relance qui contient de nombreuses mesures destinées à l'industrie : soutien à l'investissement, réduction de la fiscalité de production, aides sectorielles, décarbonation. Il s'est aussi distingué par une forte pénurie de main d'œuvre. L'activité reste inférieure de 29 % dans l'automobile et les autres matériels de transport ; l'écart est à 33 % dans l'aéronautique, la production est revenue à la normale dans le ferroviaire, voire a bondi dans les industries de motocycles.



Franck COLCOMBET, Président Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes

L'industrie aéronautique et spatiale reprend de l'altitude

Tandis que le plus dur de la pandémie semble derrière nous, l'industrie aéronautique et spatiale se prépare à retrouver de plus forts niveaux d'activité. Un « ramp-up » de production important s'annonce. Notamment sur les programmes monocouloirs où des niveaux de production supérieurs à ceux de 2019 sont prévus dès l'été 2023. Ce regain d'activité attendu et espéré confronte nos structures à de nouveaux challenges. Ils s'expriment en matière de financement, d'approvisionnement et de gestion des ressources humaines mais également d'adaptation des organisations à un nouvel environnement, marqué par une forte activité de consolidation, et aux enjeux des transitions numérique et environnementale. Dans ce contexte, où il convient encore d'évaluer les impacts de la crise ukrainienne, les acteurs de la filière régionale ont besoin d'unir leurs forces pour ensemble relever ces défis.



Jean-Luc DISCHAMP, Président de l'Association Régionale des Industries Agro-alimentaires (ARIA) d'Auvergne-Rhône-Alpes

Agroalimentaire Résilience et adaptation

Toutes les entreprises du secteur de l'agroalimentaire sont soumises à des degrés divers à une situation inédite depuis 50 ans : envolée des coûts de production (énergies, emballages, transports...), disponibilité et hausses des matières premières, épizootie (grave crise de grippe aviaire), surcoûts et retards dans les investissements, pénurie de main d'œuvre qualifiée et revendications salariales, difficultés des négociations avec la clientèle pour traduire dans les tarifs les nouveaux prix de revient (malgré Egalim 2). Dans ce maelström de contraintes, nous constatons chaque jour la formidable capacité d'adaptation et l'ingéniosité de nos entreprises. Avec l'appui du gouvernement, nous démarrons un deuxième round de négociations avec nos clients en leur demandant de prendre en compte les conséquences de la guerre en

Ukraine sur l'énergie, le prix des céréales, des engrais et de l'alimentation animale. Telle entreprise négocie avec ses clients une modification des caractéristiques ou de la composition du produit (ex. de l'huile de tournesol dont l'Ukraine représentait 80 % du marché). D'autres accueillent des réfugiés ukrainiens et les forment pour pallier le manque criant de main d'œuvre qui impacte de plus en plus l'activité, contraignant à un recours excessif à l'intérim. Au total, avec des situations parfois contrastées d'une entreprise, ou d'une activité à une autre, nos entreprises font face et continuent de livrer leur clientèle. Une inquiétude demeure cependant : comment le consommateur va-t-il réagir aux hausses substantielles que la situation nous impose de pratiquer ?





Les acteurs de l'Industrie et de la Construction



Bénédicte DURAND, Présidente de POLYVIA Auvergne-Rhône-Alpes

2021-2022 : années de tous les défis pour la filière plasturgie et composites

La pandémie a continué à peser sur les industriels de la filière en 2021. Les pénuries de polymères et les fortes hausses en découlent directement. Les prix du PVC ont augmenté de 178 % entre 2020 et 2022. 80 % des plasturgistes étaient confrontés à un allongement des délais de livraison en mai 2021. Conséquences : des retards de production, de livraison aux clients et des pertes de CA. Certains ont dû arrêter des lignes et recourir au chômage partiel alors que les carnets de commandes, hormis ceux de l'automobile, étaient bien remplis. 2022 s'annonce également difficile. La hausse des coûts énergétiques va peser sur les marges et les approvisionnements des plasturgistes. Malgré ces difficultés, les industriels accélèrent leurs efforts en faveur de l'économie circulaire.



Corinne FARACE, Déléguée Générale de TECHTERA, Pôle de compétitivité Filière Textile

De belles perspectives d'innovation pour l'industrie textile de la région

L'innovation est toujours au cœur de la filière textile. Les entreprises de la région investissent comme le démontrent les chiffres 2021 : 16 projets R&D labellisés par Techtera ont été financés soit 38,2 millions d'euros de budget. Cette belle énergie collaborative développée au sein de Techtera, fort de 258 adhérents, est un fantastique stimulant à l'innovation et à la création de valeur. La R&D, levier pour l'industrie textile, est présente sur différents marchés. Quelques projets financés en 2021 : PRISMA (Déploiement de procédés intelligents et d'analyses en ligne nomades en temps réel), CODETEX (Développement de solutions de décontamination pour les vêtements de pompiers) et REVIEN (Développement de solutions de recyclage de composites souples à base de PVC pour le bâtiment).



Julien FRANÇAIS,Président de TENERRDIS, Pôle de
compétitivité Transition énergétique

L'impératif d'une souveraineté énergétique bas carbone

Le Covid, la crise énergétique et la guerre en Ukraine ont souligné l'importance stratégique de l'énergie pour notre pays. En parallèle, l'urgence de progresser vers la neutralité carbone ne s'est jamais fait autant ressentir. L'Europe et la France ont posé un cadre ambitieux pour atteindre cette neutralité en 2050 : production d'EnR et d'H2, mobilité électrique, rénovation des bâtiments, efficacité énergétique de l'industrie. Cette ambition et les financements associés sont un formidable accélérateur pour l'ensemble de nos filières! Pour continuer à innover, déployer des solutions alliant création de valeur et emplois locaux, et contribuer à notre souveraineté énergétique. Tous les acteurs privés et publics auralpins ont un rôle à jouer dans cette transition énergétique.



Jérôme GENESTE, Président de France Chimie Auvergne-Rhône-Alpes

La Chimie résolument tournée vers les enjeux actuels et futurs

La reprise de l'activité mondiale s'est poursuivie en 2021 à un rythme soutenu. Dans ce contexte porteur, la chimie dont le rôle clé dans la souveraineté économique et sanitaire de la France et l'Europe a été confirmé, s'est naturellement retrouvée au cœur des dispositifs de relocalisation, filières d'excellence, transition énergétique, numérique, ... et a ainsi su accélérer ses investissements (> 20 %). Résolument tournée vers les enjeux actuels et futurs - mobilités, énergies décarbonées, principes actifs, habitat durable... - la chimie a continué son développement tout en accélérant la mise en œuvre de projets de décarbonation et de transformation numérique. Les tensions commerciales et logistiques apparues fin 2021, mais surtout le conflit en Ukraine avec une hausse vertigineuse de l'énergie en Europe rendent les perspectives 2022 incertaines. Dans ce contexte, la perte de compétitivité de l'industrie chimique française et européenne est un risque majeur.





Les acteurs de l'Industrie et de la Construction



Philippe LANSARD, Président de la FFB Auvergne-Rhône-Alpes (Fédération Française du Bâtiment)

Les crises s'enchainent : des mesures exceptionnelles seront nécessaires !

Après les effets récessifs liés au COVID, la reprise d'activité s'est confirmée en 2021. Grâce au plan de relance de l'État, de la Région et au succès de MaPrimRénov, tous les segments de marchés ont retrouvé le niveau d'avant crise, à l'exception de la construction de logements neufs. Cette dynamique, qui a généré près de 7 000 emplois nets en deux ans, s'est fragilisée en fin d'année avec les difficultés de recrutement et la crise des matériaux. Celle-ci s'est traduite par des pénuries d'approvisionnement et une hausse exponentielle des prix, qui impactent très fortement les entreprises, la majorité des marchés étant non révisable. Sous réserve d'une prise de conscience par les pouvoirs publics de la crise du logement neuf, la fin de la crise sanitaire laissait espérer des perspectives d'activité favorables pour 2022. La guerre en Ukraine nous plonge à nouveau dans l'incertitude, avec l'explosion des prix des carburants et des matériaux et les ruptures d'approvisionnement. La FFB sollicite du gouvernement des mesures urgentes de soutien pour surmonter cette nouvelle crise mondiale.



Philippe MAURIN-PERRIER, Président du pôle de compétitivité CIMES

Le défi des transitions digitale, environnementale et sociétale, des opportunités pour l'industrie dans un contexte incertain

Le pôle de compétitivité CIMES Auvergne-Rhône-Alpes (Creating Integrated MEchanical Systems) est dédié au manufacturing et à la performance des systèmes productifs. En région Auvergne-Rhône-Alpes, le manufacturing représente plus de 300 000 emplois soit en production, soit pour la fourniture de machines, de biens d'équipement et de services à l'industrie... https://www.cimes-hub.com/ Les entreprises industrielles sont engagées dans des innovations, des investissements, le développement de nouvelles compétences, permettant d'opérer leurs transformations, de localiser leurs productions dans une logique de souveraineté et de production au plus près des marchés. La situation géopolitique à l'est de l'Europe pose la question très court terme de la maitrise des coûts d'énergie et de tensions sur des approvisionnements stratégiques.



Gilles Le CARRE,Président de CARA Auvergne-Rhône-Alpes,
Pôle de compétitivité Mobilité-Transport

Transports et mobilité : des enjeux forts

Les systèmes de transport sont en pleine mutation pour répondre aux enjeux climatiques et aux nouvelles règlementations qui impactent le secteur. De nouveaux besoins émergent et la façon de penser la mobilité est au cœur des préoccupations des utilisateurs, des professionnels et des pouvoirs publics. Le développement de nouveaux modes de mobilité nécessite de fédérer les acteurs et de structurer les actions pour tendre à un système de mobilité global et plus efficient. Grâce à son rôle fédérateur et son approche systémique, CARA se positionne au carrefour de 6 filières (automobile, véhicule industriel, aérien guidé, fluvial, ferroviaire, vélo) pour y développer des synergies et répondre à la priorité des pouvoirs publics de réindustrialiser notre région et de relocaliser les emplois sur notre territoire.



Florent MONIER,

Président de la FIM Auvergne-Rhône-Alpes (Fédération des Industries Mécaniques)

Industries mécaniques : une reprise hypothéquée par un avenir plus qu'incertain

Après avoir connu une forte baisse en 2020 durant la crise sanitaire, les industries mécaniques enregistrent en 2021 un chiffre d'affaires de 133,8 milliards d'euros (au niveau national), en hausse de 11,4 %. Les 4 secteurs d'activité des industries mécaniques ont enregistré en 2021 un fort rebond qu'il convient de lier à un effet de base : 10,9 % pour les équipements de production et mécaniques, 10,2 % pour les composants et sous-ensembles intégrés et 14,4 % pour les pièces mécaniques de la sous-traitance. Une croissance due au redressement du marché intérieur (+ 11,7 %) et aux exportations (+ 11 %). Ces résultats permettent au secteur d'atteindre un niveau quasi équivalent à celui de 2019. En 2022, les entreprises mécaniciennes vont devoir faire face aux difficultés d'approvisionnement des matières premières, à la hausse des prix de l'énergie, à la crise en Ukraine, aux difficultés d'approvisionnement des composants électroniques, à l'augmentation des coûts du fret et à la difficulté de répercuter ces hausses sur leurs prix de vente.





Les acteurs de l'Industrie et de la Construction



Jérôme MONTANE,

Président de l'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes (Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction)

Les industries des matériaux de construction au rendez-vous de la reprise!

Les entreprises du secteur des carrières et matériaux ont, pour la plupart, comblé la baisse d'activité liée à la crise sanitaire. Le plan de relance et l'engagement fort de nombreuses collectivités ont permis de démarrer des chantiers, consommateurs de matériaux. Le maillage des carrières, des unités de production de béton prêt-à-l'emploi, a permis de répondre à cette demande qui aura été de + 5,8 % pour les granulats et + 10 % pour le béton prêt-à-l'emploi. 2021 aura également vu la finalisation du schéma régional des carrières, de la réglementation du Bâtiment RE2020 et la décarbonation de la filière et les prémices de la démarche de Responsabilité Élargie des Producteurs appliquée aux déchets du bâtiment avec la création d'Ecominero, autant de sujets qui vont avoir une influence forte sur toute la filière dans les années qui viennent.



Philippe SANS, Président de LYONBIOPÔLE, Pôle de compétitivité Santé

La région Auvergne-Rhône-Alpes prête à lutter contre les maladies infectieuses de demain

La crise que nous traversons a mis en exergue l'importance critique de la santé publique et la nécessité d'un soutien accru à l'innovation afin de disposer des outils nécessaires (diagnostics, vaccins et thérapies) à la maitrise de cette pandémie. Les annonces de l'État devraient permettre un renforcement du soutien à l'innovation en santé notamment autour de la problématique de lutte contre les maladies infectieuses. En se préfigurant de l'approche One Health, l'écosystème que Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes anime a des atouts uniques pour jouer un rôle crucial dans cette lutte. Au-delà de son engagement thématique historique et permanent, les acteurs qui le composent œuvrent ensemble pour construire la médecine du futur et mettre à disposition des patients les innovations santé de demain.



Morane REY-HUET,

Président des Conseillers du Commerce Extérieur de la France du Comité Auvergne-Rhône-Alpes

Un Ministre de plein exercice pour le Commerce Extérieur

Le contexte international, au-delà du drame humain en Ukraine, impacte nos entreprises par des hausses importantes des coûts de l'énergie et par la pénurie des matières premières. Cependant, la fin d'année 2021 s'est clôturée sur une forte croissance. Notre région, 1ère région industrielle de France, n'accuse un déficit que de l'ordre de 10 % pour la balance commerciale. Nos territoires, riches d'un écosystème, ont les atouts nécessaires pour accélérer la réindustrialisation. De plus, la balance des services enregistre un excédent record. Ainsi, et dans ce contexte extraordinaire, c'est l'opportunité de renforcer nos liens avec l'Europe et en particulier les quatre Moteurs. L'idée d'avoir un Ministre du Commerce Extérieur serait un signe pour une ambition forte.



Hervé SIMON,

Président de l'Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération des Promoteurs Immobiliers

Le renouvellement de l'offre sera l'indicateur essentiel à suivre en 2022

En préambule, je succède à Louis ZIZ en tant que Président de l'Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la FPI. Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, bien que les différents marchés restent attractifs, le renouvellement de l'offre sera l'indicateur essentiel à suivre en 2022. En effet, nous constatons une baisse significative de délivrance des autorisations à construire et insistons sur l'urgence que revêtent l'acceptation puis la délivrance des permis de construire par les maires. À cette difficulté, s'ajoute la mise en application de la nouvelle réglementation RE 2020 qui générera une nouvelle augmentation des prix. La problématique des approvisionnements et des coûts des matériaux devient également prégnante. Cela nous met dans une réelle incertitude pour les prochains mois. La rareté de l'offre et l'augmentation des prix ne satisfont pas la profession, qui souhaite pouvoir développer de nouveaux programmes accessibles au plus grand nombre, y compris la construction des logements sociaux qui constituent une part importante des projets. La relance de la construction neuve est plus que jamais nécessaire pour satisfaire la demande de la population.





Les acteurs de l'Industrie et de la Construction



Serge VEYRES, Président de MINALOGIC Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle de compétitivité des technologies du numérique

Les industries du numérique, avenir et souveraineté

Le déploiement de solutions numériques, permettant à la fois un télétravail massif et des initiatives de transaction à distance pour les commerces de proximité, ont permis à l'économie de ne pas sombrer avec la COVID-19. La pénurie mondiale de semiconducteurs grève la reprise et pénalise la production d'équipements électroniques, qui rendent nos produits plus intelligents. Les industriels du semiconducteur de la région l'ont bien compris et investissent massivement sur nos territoires afin d'augmenter leurs capacités de production dans les années qui viennent. Les pouvoirs publics, Europe, Etat et Région Auvergne-Rhône-Alpes, inscrivent quant à eux dans leurs priorités la relocalisation et la numérisation des entreprises. Pour une économie durable, au service de la mobilité, de la santé et de l'énergie, l'avenir sera numérique. Et notre région fourmille d'initiatives et d'entrepreneurs pour en relever le défi!



Joël VIRY, Président de POLYMERIS, Pôle de compétitivité des Caoutchoucs, Plastiques & Composites

Polymeris, accélérateur d'innovation des secteurs de la plasturgie, des composites et des caoutchoucs

Fortement ancré en Auvergne-Rhône-Alpes, le pôle de compétitivité Polymeris s'appuie sur 15 ans d'expertise dans l'accompagnement des entreprises, avec une connaissance approfondie des techniques et des marchés de demain. Fort d'un réseau de 500 membres (dont 270 dans la région), il est l'unique pôle de compétitivité français dédié aux caoutchoucs, plastiques et composites. Sa feuille de route est centrée sur deux grands axes stratégiques : l'économie circulaire et l'industrie du futur et vise à mettre en œuvre des services pour susciter et promouvoir l'innovation auprès de toutes entreprises de la filière. D'autre part, Polymeris a pour ambition d'amplifier sa présence en Europe et à l'International en s'appuyant sur des partenariats renforcés avec des clusters internationaux de référence.

Les acteurs du secteur financier



Christian Jacques BERRET, Directeur régional de la Banque de France

Après la pluie, le beau temps... Après le beau temps ? ...

J'avais écrit l'an dernier que l'économie régionale était favorisée par sa force (2° économie nationale) ; elle l'est toujours (PGE accordés en montant supérieurs de 25 à 40 % devant les régions de taille comparable). Et elle s'est montrée résiliente, en témoigne l'étude menée par la Banque de France en Auvergne-Rhône-Alpes auprès de 4 300 entreprises au tournant de l'année. Jugeons-en : + 11,5 % de chiffre d'affaires pour l'industrie (Auvergne-Rhône-Alpes est la 1ère région industrielle de France) et + 11,7 % pour le BTP en 2021. Les services ont été très atteints globalement par la crise sanitaire, chiffres tirés vers le bas par l'hôtellerie-restauration et le tourisme

étranger (Auvergne-Rhône-Alpes est aussi la 2e région touristique de France). Mais même ce secteur « limite la casse » à - 3,3 % après une année terrible à - 13,2 %.

Quant aux prévisions, nonobstant les risques nouveaux et non mesurables au moment de l'enquête, elles ont été très optimistes malgré les difficultés (recrutement, pénuries, prix...), ceci étant dû à la consistance des carnets et à la vivacité de la reprise. Il nous reste à espérer que la nouvelle crise actuelle trouve vite des apaisements, car tous les ingrédients sont là pour un redémarrage substantiel!...





Les acteurs du secteur financier



Philippe DELACARTE,Président du Comité des Banques
Auvergne-Rhône-Alpes

Le système bancaire reste pleinement mobilisé pour accompagner l'économie régionale

Au cours d'une année 2021 très contrastée - un premier trimestre marqué par les restrictions sanitaires suivi d'un rebond spectaculaire de la croissance française - les banques sont restées engagées pour s'adapter aux besoins des acteurs économiques régionaux. Maintenant l'effort initié au début de la crise, le secteur a poursuivi la distribution des prêts PGE. Sur la région, près de 10 000 nouveaux PGE ont été mis en place pour un montant d'1,9 milliard d'euros, portant à plus de 92 000 fin 2021 les entreprises bénéficiaires pour un montant total de 16 milliards. 2022 démarre sur fond d'incertitudes liées à la crise ukrainienne et à des pressions conjoncturelles (regain d'inflation et hausse du prix de l'énergie, contraintes de recrutement). Notre économie continue à faire preuve de résilience, avec des situations contrastées selon les secteurs. Aussi, le maintien d'un dialogue de proximité avec son conseiller bancaire est essentiel pour trouver les solutions les plus adaptées à la situation de chaque entreprise.



Frédéric MAUREL, Président de Lyon Place Financière

Un nouveau regard sur la finance?

« Mon ennemi, c'est la finance » était un slogan de la campagne électorale de 2012 ! En 10 ans, quelle évolution dans sa perception ! Les banques ont répondu présentes pour accompagner les entreprises durant cette période de Covid ; la finance aujourd'hui constitue une arme géopolitique de dissuasion dans le conflit russo-ukrainien pour sauvegarder les pays occidentaux. Elle s'affiche par ailleurs comme responsable dans toutes les dimensions sociétales, environnementales. Son écosystème se transforme avec le développement de la technologie. Lyon Place Financière, plus que jamais, s'affiche comme un think tank composé d'enseignants chercheurs, de sociétés et d'acteurs de la finance pour décrypter ces évolutions fondamentales à travers ses commissions, ses manifestations et la vie de la communauté.

Les acteurs des autres activités du tertiaire



Odile DUBREUIL, Présidente de l'Ordre des Experts-Comptables Auvergne-Rhône-Alpes

Une année 2021 toute en résilience

L'année 2021 a démontré que même en période très compliquée telle que la crise sanitaire que nous vivons depuis 2 ans avec son lot multiple de vagues successives, la croissance pouvait être au rendez-vous. En l'occurrence, le 4º trimestre 2021 dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes, a engendré une augmentation de 6,6 % par rapport au 4º trimestre 2019 (c'est-à-dire en comparaison avec une période sans Covid). La résilience de chacun a permis d'avancer et de s'adapter à ce monde incertain tout en anticipant au mieux. En tant qu'Experts-Comptables, nous sommes totalement mobilisés et investis auprès de nos entreprises en les accompagnant au quotidien, en les aidant à piloter leur gestion, et ce, en étant toujours très pragmatiques et à l'écoute de leurs besoins.



Maxime DUPREZ, Président de l'ADIRA (Association pour le Digital & l'IT en Région Auvergne-Rhône-Alpes)

L'année de l'accélération numérique

Changement de ton en 2021 au sein des organisations après une période de temporisation, l'heure est à la transformation numérique tous azimuts. A la fois pour soutenir l'ancrage des nouvelles habitudes de collaboration liées au télétravail, pour accélérer les évolutions de business model, pour booster la performance opérationnelle dans une logique de réduction des coûts et de réponse aux pics d'activités, le numérique se déploie à marche forcée dans les organisations. Le regard sur le numérique évolue drastiquement avec la cybersécurité comme facteur de risque n°1 ou encore par son impact environnemental. Conséquence directe de ces défis, une pénurie exacerbée des ressources IT et une inflation des salaires sur les métiers les plus recherchés tels que la data ou la cybersécurité.





Les acteurs des autres activités du tertiaire



Sylvain FATTON, Président Rhône-Alpes de la Fédération des Entreprises de Transport et Logistique (TLF)

Une année 2021 satisfaisante qui laisse place à une année de nouveaux troubles

La reprise économique de 2021 a accru les volumes à transporter. Les entreprises organisatrices de transport de marchandises y ont fait face malgré les difficultés de recrutement et les manques de matériels. Les activités liées au e-commerce ont été très sollicitées mais aussi freinées par les restrictions de circulation dans les hypercentres de certaines métropoles. Les flux maritimes à l'import ont fait l'objet d'une escalade des prix de la part des 7 compagnies majeures et ont été multipliés par 6. Ce contexte s'installe dans le temps et n'offre pas toujours la qualité de service attendue. La reprise des activités en Asie a conduit au manque de conteneurs vides en Europe et pénalisé les exportateurs. Le bilan économique des entreprises reste satisfaisant mais fragile. A peine sorti d'une crise pour entrer dans une autre, flambée des énergies, manque de matériel et de main d'œuvre, inflation et durcissement des règlementations européennes mettent aussi à mal le monde du transport.



Pascal GUSTIN, Président SYNTEC Auvergne-Rhône-Alpes

Aider l'ensemble du tissu économique à redémarrer et à se transformer

L'ensemble des branches de la Fédération SYNTEC (Ingénierie, Numérique, Conseil, Formation Professionnelle et Événementiel) ont vécu une année 2021 de rebond exceptionnel (plus de 15 Milliards d'€). 2022 se présente elle aussi sous de très bons auspices, avec un haut niveau de carnet de commande et des prévisions de croissance significatives (15 à 20 %). Ces bonnes tendances ne sont tempérées que par des difficultés de recrutement et d'évolution du rapport au travail, dans une population de salariés composée en majorité de cadres. Nos métiers sont essentiels pour répondre aux enjeux du pays (réindustrialisation, transition énergétique et numérique, transformation des emplois et des compétences, ...). Alors que la pandémie semble s'éloigner mais que d'autres crises se profilent déjà, Auvergne-Rhône-Alpes, première région industrielle et deuxième au plan économique, a fortement besoin de cette branche professionnelle encore méconnue et pourtant créatrice d'emplois et de valeur pour tous les secteurs de l'économie.



Eric GUILLAUMOT,Délégué Régional
APEC Auvergne-Rhône-Alpes

Marché de l'emploi cadres : les recrutements revenus quasiment au niveau d'avant crise

Après le trou d'air de 2020, l'économie régionale a retrouvé de la vigueur. Avec plus de 28 500 recrutements de cadres en Auvergne-Rhône-Alpes en 2021, la progression a été forte (+ 11 %). Le premier trimestre 2022 a poursuivi sur cette dynamique, en atteste la nette progression du nombre d'offres d'emploi cadre publiées dépassant le niveau d'avant-crise (+ 23 %). Pour 2022, malgré le conflit en Ukraine qui va avoir un impact sur l'emploi, les entreprises régionales se montrent également optimistes : la barre des 30 000 recrutements devrait être à nouveau dépassée comme en 2019. Dans ce contexte, les difficultés de recrutements des entreprises persistent : au premier trimestre 2022, elles étaient près de 7 sur 10 à juger leurs recrutements de cadres difficiles. L'Apec va donc se mobiliser plus encore auprès des entreprises (et plus particulièrement des TPE/PME) et des cadres pour faciliter et accélérer leur rencontre au bénéfice du développement économique de la région.



Philippe MADELRIEUX, Président de la FNAIM Rhône-Alpes

L'année 2021 aura connu 1 171 081 ventes en France, près de 20 % se sont réalisées en région Auvergne-Rhône-Alpes

Avec un parc de 4 397 116 logements, 142 995 ont trouvé preneurs en 2021, soit une augmentation des ventes de 18,3 %. Cet accroissement des ventes s'accompagne d'une augmentation des prix allant de 5,2 % pour le Rhône à 11 % pour l'Ardèche et de 8 % en moyenne sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Un tassement apparaît depuis ces derniers mois alors qu'une baisse de l'offre est manifeste. Le marché locatif se porte bien même si nous constatons une baisse du loyer au m² de 3,7 % en Ardèche, les autres départements de la région sont en positif, le maximum se situant à 2,7 % pour la Loire. Que dire pour 2022 ???? Contre la covid il y a eu le vaccin, contre la guerre en Europe... croyons en la diplomatie!





Les acteurs des autres activités du tertiaire



Christophe MARCAGGI, Président de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) Auvergne-Rhône-Alpes

Cadre de vie, Santé, Droit : les professionnels libéraux, un atout majeur pour la vie économique

Les professions libérales sont une locomotive de la vie économique et représentent une part majeure de l'emploi. Particulièrement impliqués dans la crise épidémique, les représentants de la santé ont fait front sans jamais baisser les bras. Aux prémices de la sortie de crise, les professionnels libéraux sont à nouveau les leaders de la reprise. Atout majeur de ces professions, la proximité avec les concitoyens permet une connaissance aiguë des problèmes de chacun, l'adaptabilité face aux changements des modes de vie, la formation continue et la création de structures de travail où l'humain est au cœur des préoccupations. Afin de pérenniser ces entreprises, il est important d'alerter les acteurs publics sur les points suivants : emploi et embauche (adaptation des charges sociales, aménagements respectueux des différences entre professions, qualité de la formation initiale, reconnaissance du statut du conjoint) ; fiscalité non punitive ; aménagement du territoire (routes, transports, numérique) pour faire revivre nos campagnes... Cela serait un bon début.



Séverine MICHAUD,Présidente de la Fédération Nationale des Transports Routiers
Auvergne-Rhône-Alpes

Le transport routier en alerte

Le secteur fait face à une crise majeure qui modifie structurellement son modèle économique. Après la hausse des coûts d'exploitation due à la pénurie de matières premières et à la « décarbonation » de la profession, l'explosion des prix des carburants modifie les relations transporteurs/clients. Seule l'application stricte de la loi sur la répercussion gazole permettra de pérenniser leurs relations commerciales. Les chargeurs doivent prendre conscience que le mécanisme de répercussion n'est pas une augmentation tarifaire mais un ajustement pour éviter le travail à perte. La crise sanitaire a exacerbé ces tendances. S'agissant de la transition énergétique (et des ZFE), le verdissement en cours de nos flottes surenchérit les coûts. Le secteur du transport routier souffre et manque de visibilité. 99 % de nos besoins quotidiens sont transportés par camion. Chargeurs et pouvoirs publics doivent rester à l'écoute des problèmes et soutenir la profession, faute de quoi de nombreuses entreprises disparaitront.



Jean-Michel PERISSOUD, Président Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Mobilians

Continuer à faire face !

Il est ardu pour le représentant des entreprises du commerce, de la réparation et des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo de me projeter sur les perspectives économiques de 2022. À la crise sanitaire de 2020 est venue se greffer en 2021 une pénurie de semi-conducteurs qui continue d'affecter de manière très importante notre secteur d'activité : allongement des délais de fabrication des véhicules qui impacte les délais de livraison, difficulté croissante à s'approvisionner en pièces détachées, etc. Nous faisons face à un manque de visibilité quant à la durée de cette pénurie, régulièrement prolongée de mois en mois. Les conséquences de la guerre en Ukraine avec le renchérissement du coût des énergies, le carburant en particulier, nourrissent de fortes inquiétudes complémentaires.



Après le fort recul enregistré l'année précédente, le chiffre d'affaires des entreprises industrielles s'est nettement redressé en 2021. Si l'activité industrielle a rebondi, la deuxième partie de l'année a été affectée par des problèmes d'approvisionnement et la hausse des prix des matières premières. Tous les secteurs n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise. En fin d'année, le taux d'utilisation des capacités de production n'était plus qu'à un point de sa moyenne de long terme. 61 % des entreprises de la plasturgie jugeaient leur niveau d'activité en hausse par rapport à la fin 2020. Sur l'ensemble de l'année, l'excédent commercial de la chimie s'est encore renforcé.



► ACTIVITÉ DANS L'INDUSTRIE

Auvergne-Rhône-Alpes

Évolution de la production industrielle (en solde d'opinion CVS)



Reprise de l'activité malgré des difficultés d'approvisionnement au deuxième semestre, 2021 a été l'année du rebond pour les entreprises industrielles de la région, dont le chiffre d'affaires a progressé au global de + 11,5 %. On observe toutefois que tous les secteurs n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise. En effet, si l'industrie a porté la reprise en début d'année, la production a été affectée partir de l'été par des problèmes d'approvisionnement en tous genres. Ce fut le cas notamment pour l'industrie automobile ou la fabrication de produits informatiques et électroniques, en raison de la pénurie de composants électroniques.

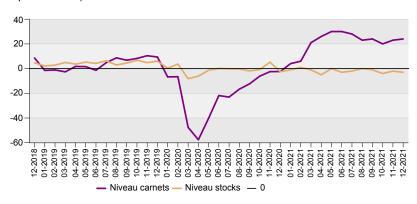
Source : Banque de France

Source : Banque de France - Conjonct'AURA

► CARNETS DE COMMANDES ET STOCKS

Auvergne-Rhône-Alpes

Situation des carnets de commandes et des stocks de produits finis (en solde d'opinions CVS)



Source : Banque de France - Conjonct'AURA

Légère progression de la production en fin d'année. En décembre, le taux d'utilisation des capacités de production, à 78 %, n'était plus qu'à un point de sa moyenne de long-terme. Les carnets de commandes ont continué de gagner en consistance mais les difficultés d'approvisionnement ont freiné l'activité de certains secteurs. En conséquence, une partie des livraisons a été assurée par prélèvement sur des stocks qui se sont encore réduits. Par ailleurs. suivant la tendance des mois précédents, la hausse du prix des matières premières s'est poursuivie et n'a été qu'en partie répercutée sur les prix de vente. Malgré la forte demande, les prévisions pour 2022 sont positives mais prudentes compte tenu de l'incertitude sur la durée des contraintes d'approvisionnement et de l'inflation.

Source : Banque de France

Consultez l'étude régionale annuelle de la Banque de France Bilan 2021 et Perspectives 2022

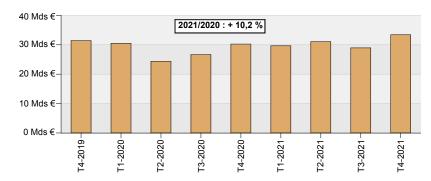




► CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

Auvergne-Rhône-Alpes

Chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière (en milliards d'euros)



Net rebond du chiffre d'affaires dans l'industrie. Après une année 2020 en recul de 12,1 %, le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière a augmenté de 10,2 % en 2021. La tendance nationale a été identique avec une progression de 10,7 %. Si le premier trimestre a été marqué par un léger repli (- 2,7 % par rapport à la même période de l'année précédente), le deuxième a affiché une hausse de 27,7 % sur un an, soit en comparaison avec la période marquée par le premier confinement. Aux troisième et quatrième trimestres, le chiffre d'affaires a respectivement progressé de 8,5 % et 10,5 % sur un an

N.B.: Les valeurs des chiffres d'affaires présentées correspondent aux chiffres d'affaires des entreprises dont le siège social est en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Direction Régionale des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes - Conjonct'AURA

▶ PLASTURGIE



Auvergne-Rhône-Alpes

Marchés de la plasturgie	Évolution de l'activité 4T2021
Agroalimentaire	7
Automotive	3
ВТР	7
Cosmétique	7
Médical	7
Sport & Loisirs	7
Emballage industriel	=
Aéronautique	=
Electricité / Electronique	=

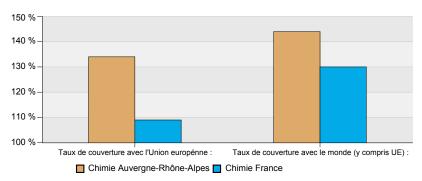
Source : Polyvia - Union des transformateurs de polymères - Conjonct'AURA

Une fin d'année marquée par l'effet de reprise post-covid. Fin 2021, 61 % des entreprises de la plasturgie et des composites estimaient que leur niveau d'activité était en hausse par rapport à fin 2020. Des difficultés étaient cependant rencontrées par les entreprises sur le prix d'achats des matières (87 % de plasturgistes ont fait part de telles difficultés lors de la dernière conjoncture), sur enquête de leurs approvisionnements matières premières en composants (72 %), ainsi que sur le recrutement de la main d'œuvre (68 %). Finalement, 60 % des plasturgistes tablaient tout de même sur une hausse de leur activité en 2022. Ils devront toutefois composer avec les conséquences des tensions géopolitiques en Ukraine, de quoi relativiser les prévisions faites fin 2021

► CHIMIE - PARACHIMIE

FRANCE
CHIMIE
AUVERNNE-SHÖNE-JLIPES
RÉVÉLE
PARTAG

Produits chimiques, parfums et cosmétiques (hors pharmacie) - 2021



Taux de couverture : (exportations/importations en valeur) x 100 Source : France Chimie Auvergne-Rhône-Alpes - Conjonct'AURA Une balance commerciale encore renforcée. En 2021, les échanges de la chimie régionale avec le monde ont progressé de 23,2 %, s'accompagnant d'une amélioration de 1,1 milliard d'euros du solde de la balance commerciale. L'excédent commercial s'est accru pour les produits chimiques de base, produits azotés et matières plastiques (+ 469 millions), les parfums, cosmétiques et produits d'entretien (+ 461 millions) et les produits chimiques divers (+ 171 millions). Le taux de couverture est passé de 137 % en 2020 à 144 % en 2021. Avec la seule Union européenne, les échanges ont progressé de 29,8 % par rapport à 2020, avec une amélioration de 782 millions d'euros du solde de la balance commerciale et un taux de couverture atteignant 134 %.





Le chiffre d'affaires des entreprises du commerce a augmenté de 13,9 % en 2021, dépassant ainsi son niveau d'avant crise. L'activité du transport logistique a été bien orientée. Les immatriculations de voitures neuves ne sont pas reparties à la hausse. La saison estivale a été jugée bonne, voire très bonne, par 66 % des professionnels du tourisme, avec des taux d'occupation supérieurs à l'année précédente, mais encore en deçà de ceux d'avant la crise sanitaire. La bonne fréquentation des stations de ski lors des vacances d'hiver 2022 a compensé un début de saison marqué par l'absence des clientèles britanniques et long courrier.



► TRANSPORT INDUSTRIEL/LOGISTIQUE

	Transport routier de marchandises	Logistique	Transports maritimes internationaux
Activité 2021/2020	7	71	7
Effectif 2021/2020	71	71	7
Situation de trésorerie 2021	7	71	7
Prévision d'activité 1T22	71	71	7
Perspective d'investissement 1T22	71	71	7

Source: TLF Rhône-Alpes/Auvergne - Conjonct'AURA

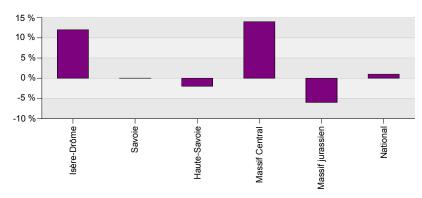
Tous les indicateurs au vert en 2021. La reprise économique a augmenté les volumes transportés et les résultats des prestataires de services. Les taux de fret maritime ont connu une escalade historique des tarifs pratiqués par les compagnies maritimes (multipliés par 6 ou 7), sans pour autant assurer la qualité de service. La reprise de l'activité en Asie a mobilisé les conteneurs vides et pénalisé les exportations en France. L'augmentation de la consommation des ménages américains a également perturbé les flux maritimes. Les prestataires de services ont dû s'adapter et faire face à la pénurie de moyens humains et matériels. L'année 2022 commence avec la crise ukrainienne et ses impacts sur les carburants, un contexte inflationniste qui pénalise fortement les entreprises du secteur. A l'heure de la rédaction de ces commentaires, l'état a annoncé une aide de 400 millions d'euros qui devrait donner une bouffée d'oxygène aux opérateurs, mais pour combien de temps ?

Source: TLF Rhône-Alpes/Auvergne

► FREQUENTATION DES STATIONS DE SKI

Fréquentation depuis le début de la saison 2021/2022 en cumul au 15-03-2022 (comparaison par rapport à la moyenne des 3 dernières saisons hors Covid 19)

Nombre de journées skieurs



Source : Domaines Skiables de France - Conjonct'AURA

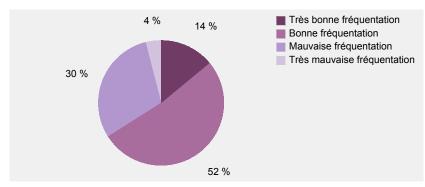
De bonnes fréquentations lors des vacances d'hiver. En début de saison, l'engouement pour le ski manifesté par les clientèles françaises et étrangères a partiellement compensé l'absence de britanniques et de clientèles long courrier. Les grandes stations des Alpes du Nord ont été les plus pénalisées par la fermeture de la frontière avec la Grande Bretagne pendant 4 semaines. La fréquentation de la période intervacances de janvier 2022 a été correcte voire excellente dans la plupart des massifs. Les quatre semaines de vacances d'hiver ont bénéficié d'un calendrier et d'une météo très favorables, faisant remonter le cumul moyen de fréquentation depuis le début de saison au-dessus de la moyenne des années précédentes (+ 1 % au niveau national).





▶ BILAN TOURISTIQUE ESTIVAL

Opinion des professionnels du tourisme sur la fréquentation de leur établissement Eté 2021



Source: Baromètre Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme - Conjonct'AURA

La saison estivale jugée bonne voire très bonne par 66 % des professionnels du tourisme. Les taux d'occupation ont été supérieurs à ceux de 2020, avec 63 % en juillet et 68 % en août, mais toujours en retrait par rapport à la période pré-Covid. La fréquentation a été jugée stable voire en hausse par rapport à l'été 2020 et aux attentes des professionnels. Comme l'année précédente, la saison estivale a été caractérisée par une forte fréquentation française, notamment des clientèles de proximité. 62 % des acteurs du tourisme estiment que la mise en place du Pass Sanitaire au mois d'août n'a pas impacté leur chiffre d'affaires.

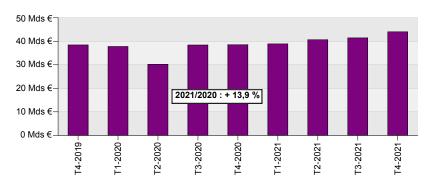
Source: Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Trois enquêtes successives ont été réalisées au cours de l'été auprès de 890 professionnels du tourisme d'Auvergne-Rhône-Alpes. La troisième vague d'enquête a été menée entre le 16 et le 23 août.

► CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES DU COMMERCE

Auvergne-Rhône-Alpes

En milliards d'euros



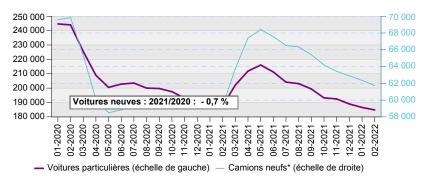
Source : Direction Régionale des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes - Conjonct'AURA

Le chiffre d'affaires du commerce dépasse son niveau d'avant crise. Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises du commerce (tous circuits de distribution confondus, du commerce de détail, du commerce automobile, du commerce de gros) s'est accru de 13,9 % dans la région (contre + 16,2 au niveau national). Il a ainsi dépassé son niveau antérieur à la crise sanitaire avec une progression de 9,3 % par rapport à 2019. Tous les trimestres se sont inscrits en progression par rapport à 2020, avec + 3,0 % au premier trimestre, + 34,7 % au deuxième (la période de référence ayant été lourdement affectée par le premier confinement), et respectivement + 7,9 % et + 14,1 % aux troisième et quatrième trimestres.

N.B.: Les valeurs des chiffres d'affaires présentées correspondent aux chiffres d'affaires des entreprises dont le siège social est en Auvergne-Rhône-Alpes.

► MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Nombre de véhicules immatriculés en Auvergne-Rhône-Alpes (données brutes cumulées sur 12 mois)



*Véhicules utilitaires légers + poids lourds

Source: MEDDE - SOeS - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Conjonct'AURA

Pas de reprise pour le marché de voitures neuves.

En 2021, les immatriculations de voitures neuves ont stagné par rapport à l'année précédente (- 0,7 %). La tendance a été identique dans l'ensemble du pays (- 0,5 %). Par rapport à 2019, soit une période hors crise sanitaire, les immatriculations ont reculé de 23,9 % dans la région et de - 25,4 % en France. La tendance sur un an est demeurée à la baisse en janvier et février 2022. Sur l'ensemble de l'année 2021, par rapport à l'année précédente, les immatriculations de camions neufs se sont inscrites en hausse de 5 % dans la région et de 6 % en France (respectivement - 10 % et - 12 % par rapport à 2019).





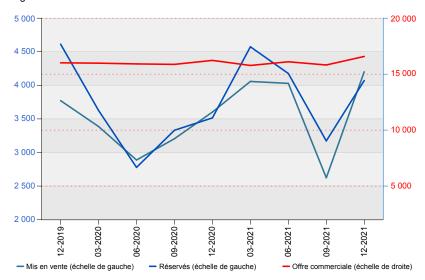
Les carnets de commandes des travaux publics sont restés stables en 2021, en moyenne à 5,1 mois de travail assurés. Une hausse d'activité modérée a été constatée en fin d'année. La construction de logements s'est montrée dynamique sur l'ensemble de l'année, tant pour les mises en chantier que pour les autorisations. La construction de locaux d'activité a été moins soutenue, avec des mises en chantier stables et des autorisations en hausse modérée. Le marché de la commercialisation de logements neufs est reparti à la hausse, en particulier pour les logements collectifs, après le recul de l'année précédente. Le prix moyen de vente des appartements a augmenté de 4 % sur un an.



► COMMERCIALISATION DE LOGEMENTS NEUFS

Commercialisation de logements neufs en Auvergne-Rhône-Alpes

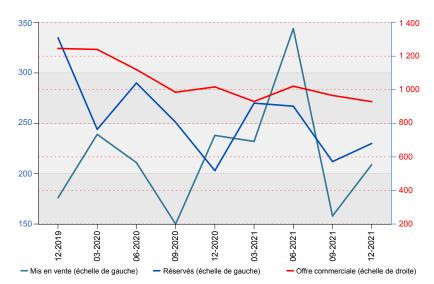
Logements collectifs - Données trimestrielles



Le marché des logements neufs repart à la hausse. En 2021, les réservations d'appartements ont augmenté de 22 %, après un recul d'autant l'année précédente. La tendance observée au niveau national a été à une progression de 16 %. Les mises en vente ont augmenté de 17 % (+ 21 % dans l'ensemble du pays). Les stocks d'appartements disponibles à la vente ont été stables. Le délai d'écoulement, qui reflète la durée théorique pour que les réservations résorbent l'ensemble du stock, s'est établi à 14 mois. En moyenne sur l'année, le prix moyen de vente des appartements a atteint 4 426 € / m², soit une hausse de 4 % sur un an. La hausse du prix moyen a été un peu plus modérée au niveau national avec + 2,5 %.

Les réservations de logements individuels (maisons) ont été nettement moins dynamiques. Elles ont ainsi augmenté de 2 % seulement par rapport à l'année précédente (+ 8 % au niveau national). Avec des mises en vente moins nombreuses que les réservations, le stock de maisons disponibles s'est réduit de 10 % en année glissante. Le prix moyen du lot a augmenté de 12 % en moyenne sur l'année.

Logements individuels (maisons) - Données trimestrielles



Logements mis en vente : renouvellement de l'offre

Logements réservés : ventes

Offre commerciale : logements proposés à la vente

Source: SDES - ECLN - DREAL - Conjonct'AURA



► LOGEMENTS NEUFS PAR AGGLOMERATION





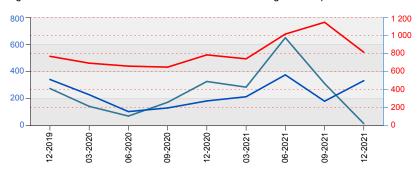
Données trimestrielles

Logements collectifs hors ventes en bloc - Métropole de Lyon



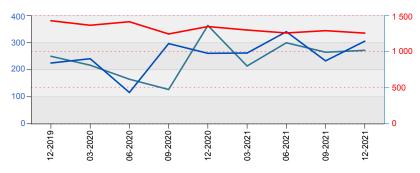
Les prix de vente en hausse accélérée. En 2021, seules 3 064 réservations en logement collectif neuf, hors ventes en bloc, ont été recensées, soit une baisse de 30 % par rapport à 2019, année retenue comme référence pour neutraliser les importants premiers effets de la crise sanitaire. L'offre disponible en fin d'année a atteint 3 308 lots, en légère augmentation par rapport à 2019. Le marché se renouvelle à faible rythme par défaut d'offre, engendrant une augmentation continue et encore accélérée des prix de vente. Le prix moyen hors stationnement en TVA normale s'est ainsi établi à 5 262 €/m², en hausse de 12 % par rapport à 2019.

Logements collectifs hors ventes en bloc - Clermont Auvergne Métropole



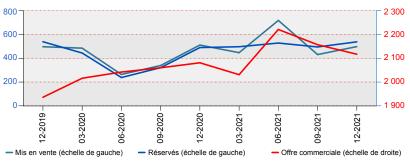
L'année 2021, année record en termes de réservations sur un marché résilient. Les ventes à investisseurs se sont traduites dans les mêmes proportions qu'habituellement, à 68 % des ventes. Le niveau des mises en vente au 4ème trimestre a été historiquement bas, après trois premiers trimestres soutenus. En raison du faible niveau de mises en ventes sur le dernier trimestre, l'offre disponible a fortement diminué car les réservations sont restées soutenues. L'offre représente 9.5 mois commercialisation. Le prix de vente moyen (par m² habitable, hors parking) s'élève à 3 921 €/m² sur Clermont Auvergne Métropole et 4 005 €/m² sur Clermont-Ferrand.

Logements collectifs hors ventes en bloc - Grenoble Métropole



Un marché attractif. L'année 2021 s'est achevée avec 1 140 réservations, redevenant une année « normale » par rapport à 2020 qui a subi la crise de la covid-19. Si le nombre de logements mis en vente est reparti à la hausse en 2021 avec 1 051 logements, ce nombre est à relativiser puisqu'il avait subi une baisse de 17 % en 2020. L'offre disponible à fin décembre 2021 était de 1 260 logements à la vente, plus importante que le nombre de réservations de l'année. Le prix moyen s'est élevé à 3 730€ TTC/m² hors stationnement. La Métropole grenobloise est un marché qui a bien rebondi à l'issue de l'année 2020 et qui reste attractif compte tenu de la filière technologique. industrielle, informatique, de recherche, etc.

Logements collectifs hors ventes en bloc - Genevois français (pays de Gex, agglo. d'Annemasse, Chablais, Sud genevois)



Un prix moyen en augmentation. En 2021, le nombre de réservations a été de 2 058 (hors ventes en bloc). La demande a été portée principalement par les acquéreurs de résidences principales (62 % du secteur marchand). Si les mises en vente ont augmenté d'environ 30 % pour atteindre 2 094 logements, ce chiffre est à relativiser puisqu'en comparant deux années « normales », les mises en vente chutent de 2 %. L'offre disponible à la vente a légèrement augmenté. Les prix avaient dépassé la barre symbolique des 4 500€ TTC par m² en 2018. Le prix moyen par m² était de 5 060€ TTC en fin 2021 (+ 3 % sur un an).

ments mis en vente : renouvellement de l'offre - Logements réservés : ventes - Offre commerciale : logements proposés à la vente

Source : Données CECIM pour l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération des Promoteurs Immobiliers - Conjonct'AURA Les données antérieures à 2021 ont été révisées





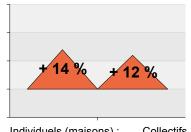
► CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

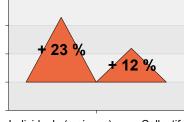
Auvergne-Rhône-Alpes

Année mobile de 12 mois à fin décembre 2021, variation sur un an

Logements commencés

Logements autorisés





Collectifs: Individuels (maisons): 32 390

Collectifs: Individuels (maisons): 38 120

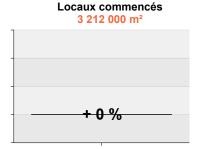
Source: SOeS-DREAL-Sit@del2 - Conjonct'AURA

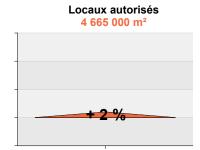
La construction de logements est repartie à la hausse. En 2021, 53 770 logements ont été mis en chantier dans la région, soit une progression de 13 % par rapport à l'année précédente (+ 11 % au niveau national). Les logements individuels ont affiché une hausse de 14 %, soutenus par l'individuel pur (+ 18 %) alors que l'individuel groupé n'a progressé que de 1 %. Les logements collectifs se sont inscrits en hausse de 12 %. Les autorisations de construire se sont également orientées à la hausse, avec + 17 % par rapport à 2020 et même + 3 % par rapport à 2019. La hausse a été de 12 % pour les logements collectifs et de 23 % pour les logements individuels. La plupart des départements affichent une progression des autorisations, celle-ci étant particulièrement forte en Savoie, Puy-de-Dôme et Isère.

► CONSTRUCTION DE LOCAUX D'ACTIVITÉ

Auvergne-Rhône-Alpes

Année mobile de 12 mois à fin décembre 2021, variation sur un an





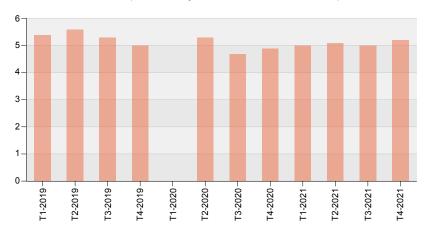
Les autorisations de construire des locaux d'activité en hausse modérée. Les surfaces de locaux d'activité mis en chantier ont été stables en 2021, avec 3,2 millions de m² commencés. Les locaux destinés aux industries, entrepôts et commerces se sont inscrits en hausse. Les départements de l'Ardèche, de l'Ain et de l'Isère ont affiché de fortes progressions. 4,7 millions de m² ont été autorisés au niveau régional, soit une progression de 2 % par rapport à 2020. Les progressions les plus sensibles ont concerné l'Allier et l'Isère. Les tendances nationales ont été plus dynamiques avec des progressions de 5 % pour les mises en chantier et de 12 % pour les autorisations.

Source: SOeS-DREAL-Sit@del2 - Conjonct'AURA

► TRAVAUX PUBLICS

Auvergne-Rhône-Alpes

Carnets de commandes (nombre moyen de mois de travail assurés)



Source: CERC Auvergne-Rhône-Alpes - FNTP/INSEE - Conjonct'AURA

Une hausse d'activité modérée et des entreprises pessimistes. En 2021, les carnets de commandes des travaux publics sont restés stables par rapport à 2020, représentant en moyenne 5,1 mois de travail assurés. Comme les chefs d'entreprises l'avaient anticipé, la hausse d'activité a été modérée au quatrième trimestre. Le solde d'opinion a été légèrement positif mais nettement en dessous de la moyenne de longue période. L'insuffisance de personnel restait la problématique majeure des entreprises et était de plus en plus citée comme frein à l'accroissement de la production (49 % des entreprises). Les entrepreneurs se montraient pessimistes quant à l'activité du premier trimestre 2022, avec un solde d'opinion négatif et inférieur à sa moyenne de longue période.

N.B.: Les données du premier trimestre 2020 ne sont pas significatives du fait du premier confinement.

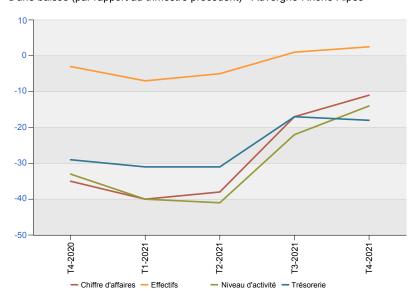




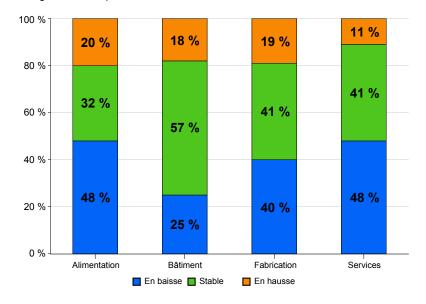


► ARTISANAT

Solde entre la part des entreprises faisant état d'une hausse et celle faisant état d'une baisse (par rapport au trimestre précédent) - Auvergne-Rhône-Alpes



Évolution du chiffre d'affaires par grand secteur de l'artisanat en 2021 Auvergne-Rhône-Alpes



Source: AVISE Conjoncture - Conjonct'AURA





Sept artisans sur dix prévoient une année positive pour 2022. Entre le 1er et le 3e trimestre 2021, les artisans déclarant une situation économique favorable sont passés de 32 à 49 %. Cette proportion a quelque peu diminué en fin d'année pour se trouver à 43 %. Les derniers résultats de l'année montraient une nette amélioration dans le quotidien des entreprises par rapport aux mois d'octobre, novembre et décembre 2020 : plus de 65 % des répondants expliquaient connaitre une activité normale ou une sur-activité ; près de 70 % enregistraient une stabilisation ou une hausse de leur chiffre d'affaires ; environ 65 % mentionnaient une trésorerie soit maintenue, soit améliorée ; 85 % faisaient enfin état d'une pérennisation ou d'une augmentation de leur effectif. La conjoncture n'était pas encore au niveau de celle rencontrée en 2019, mais trimestre après trimestre, elle s'en approchait. L'année très difficile passée en 2020 et la reprise progressive en 2021 conduisent les chefs d'entreprise à un optimisme mesuré, les dirigeants voyant dans les prochains mois de 2022 une stabilisation, voire une augmentation de leurs niveaux d'activité et de chiffre d'affaires.

N.B.: Sur l'année 2021, 19 186 artisans ont répondu aux enquêtes trimestrielles de la Chambre de Métiers Auvergne-Rhône-Alpes.

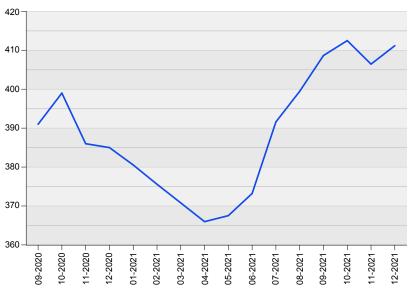






▶ PRODUCTION LAITIÈRE

Prix moyen en euros pour 1 000 litres de lait (Auvergne-Rhône-Alpes*)



* : hors Savoie

Source : Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes Enquête mensuelle SSP - Agreste Auvergne-Rhône-Alpes - SRISET LEMPDES -Conjonct'AURA Une rentabilité dégradée. En 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes, les prix moyens payés aux producteurs ont été en moyenne arithmétique supérieurs de 3,45 % aux prix payés en 2020. Cette évolution doit être mise en regard de la baisse des volumes produits : la collecte a baissé de 2,5 % sur l'année. Compte tenu des variations saisonnières, le chiffre d'affaire « lait » a progressé de 0,68 %. Cette progression n'a pas couvert le renchérissement des charges en 2021. La hausse des prix de l'énergie et la hausse du coût d'alimentation dégradent la rentabilité des exploitations. La crise ukrainienne accroit encore ces hausses et impactera très certainement lourdement la conjoncture agricole de l'année 2022.

Source : Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes



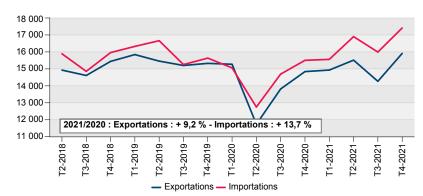
Les exportations de biens ont augmenté de 9,2 % en valeur en 2021. Cette progression, moins soutenue que celle enregistrée au niveau national, n'a pas permis de retrouver le niveau antérieur à la crise sanitaire. Au quatrième trimestre, les ventes de bois-papier-carton, de produits chimiques et de produits métallurgiques se sont inscrites en forte hausse sur un an. L'Union européenne demeure un débouché porteur pour les exportations régionales. Sur l'ensemble de l'année, les importations ont progressé de 13,7 % en valeur, dépassant leur niveau de 2019.



▶ ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Auvergne-Rhône-Alpes

Millions d'euros

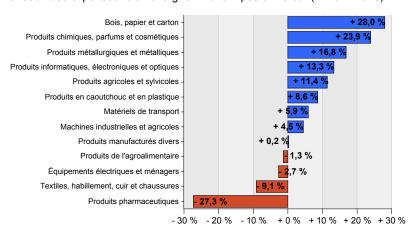


Rebond des échanges extérieurs. Après un recul de 10 % l'année précédente, les échanges extérieurs se sensiblement redressés en 2021 exportations régionales ont progressé en valeur de 9,2 % (contre + 15,2 % pour l'ensemble des exportations françaises), sans retrouver cependant leur niveau d'avant-crise. Les exportations de produits chimiques, produits métallurgiques, bois-papier-carton et matériels de transport ont été soutenues. Après la progression enregistrée en 2020. exportations de produits pharmaceutiques se sont inscrites en baisse de 12,2 % alors qu'elles sont restées stables au niveau national. Les ventes de produits manufacturés divers sont restées orientées à la baisse (- 6,1 % contre + 12,5 % en France), avec en particulier un très net recul de la joailleriebijouterie. Les importations ont quant à elle progressé de 13,7 % en valeur (+ 18,7 % en France), dépassant leur niveau de 2019. La quasi-totalité des catégories de produits se sont inscrites en progression, à l'exception des produits agricoles et sylvicoles. Hors hydrocarbures naturels, la hausse des importations a été de 13,4 %.

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Conjonct'AURA

► EXPORTATIONS PAR PRODUIT

Variation des exportations d'Auvergne-Rhône-Alpes en valeur (4T2021/2020)



Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Conjonct'AURA

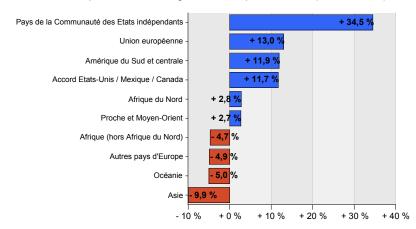
progression des exportations soutenue qu'au niveau national. Au quatrième trimestre, les exportations régionales se sont inscrites en hausse de 7,2 % par rapport à la même période de 2020 (contre + 12,2 % au niveau national). Les ventes de bois, papier et carton (+ 28,0 %), produits chimiques, parfums et cosmétiques (+ 23,9 %) et produits métallurgiques et métalliques (+ 16,8 %) ont a affiché de fortes progressions, à l'instar de ce qui a constaté dans l'ensemble du pays. exportations de produits de la construction automobile se sont sensiblement redressées (+ 20,2 %) mais celles d'équipements pour automobile ont reculé de 15,0 %. Les ventes de produits pharmaceutiques ont accusé une baisse de 27,3 % par rapport à un quatrième trimestre 2020 particulièrement soutenu. Si les ventes de bijouterie-joaillerie (- 41,8 %) et celles de textile-habillement sont restées orientées en baisse, celles d'articles de sport se sont redressées (+14,5%)





EXPORTATIONS PAR ZONE

Variation des exportations d'Auvergne-Rhône-Alpes en valeur (4T2021/2020)

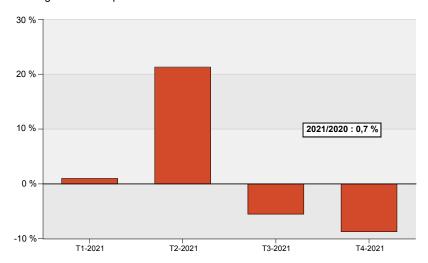


exportations vers l'Union européenne confirment leur bonne tenue. Les exportations régionales à destination des pays de la Communauté des Etats indépendants étaient particulièrement soutenues au quatrième trimestre, avec notamment une progression de 37,9 % par rapport à l'année précédente vers la Russie (contre + 16,3 % pour les exportations françaises). Les ventes vers l'Union européenne, résistantes en fin d'année 2020, ont encore affiché une progression de 13,0 % sur un an. Dans le contexte du Brexit, elles ont explosé vers l'Irlande (+ 323,9 %) et ont affiché de nettes hausses vers les Pays-Bas (+ 18,4 %), l'Italie (+ 17,2 %) ou l'Allemagne (+ 16,6 %). Vers les autres pays européens, on note + 18,8 % vers la Suisse mais - 28,3 % vers le Royaume-Uni. Les exportations destinées au continent américain se sont nettement redressées par rapport à l'année précédente. Le recul vers l'Asie s'est en revanche accentué (- 9,9 % contre 1,5 % au niveau national), avec en particulier - 9,0 % vers Singapour et - 11,1 % vers la Chine-Hong Kong.

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Conjonct'AURA

► FORMALITÉS INTERNATIONALES

Variation, sur un an, du nombre de formalités internationales délivrées par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes



Source : CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes - Conjonct'AURA

Les formalités internationales presque stables en 2021. Sur l'ensemble de l'année, le nombre de formalités internationales réalisées par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le compte des entreprises régionales (exportations hors Union européenne) se sont inscrites à + 0,7 % par rapport à l'année précédente. La forte progression du deuxième trimestre (+ 21,3 % sur un an) est à mettre en lien avec le confinement strict de la période de référence (deuxième trimestre 2020). Par rapport à la situation d'avant crise, soit l'année 2019, les formalités internationales réalisées en 2021 accusent un recul de 17,3 %.



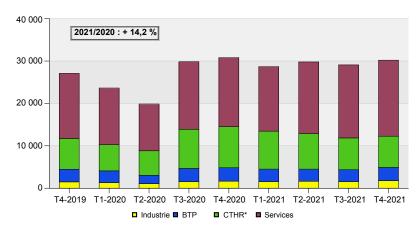




► CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Auvergne-Rhône-Alpes

Données CVS

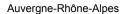


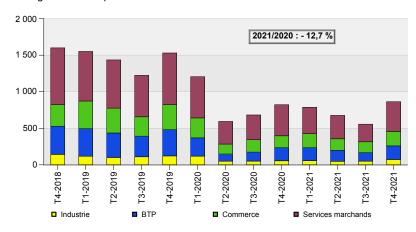
Record du nombre de créations d'entreprises. 118 277 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année 2021, soit une progression de 14,2 % par rapport à l'année précédente, qui s'était elle-même inscrite en hausse. La tendance a également été très soutenue dans l'ensemble du pays (+ 17,4 %). Tous les secteurs d'activité ont affiché une progression dans la région, avec + 16,0 % dans l'industrie, + 7,6 % dans la construction, + 7,0 % dans le secteur commercetransports-hébergement-restauration et + 19,2 % dans les autres services. Au quatrième trimestre (en données corrigées des variations saisonnières), les créations ont progressé de 3,8 % par rapport au trimestre précédent. La hausse a été un peu plus modérée hors micro-entrepreneurs (+ 1,1 %). Les tendances ont été assez similaires dans l'ensemble du pays, avec respectivement + 2,2 % et + 0,9 %.

* : Commerce, transports, hébergement, restauration

Source: INSEE - Conjonct'AURA

▶ DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES





Source: Altares - Conjonct'AURA

Les défaillances d'entreprises toujours en baisse. En 2021, le nombre d'entreprises en cessation de paiement a encore sensiblement reculé dans la région (- 12,7 %) comme sur l'ensemble du territoire (-12,3 %). 2 883 entreprises sont tombées en défaillance, un nombre deux fois inférieur à celui enregistré avant crise en 2019. La baisse a été plus rapide encore dans les services (- 18,9 %) et l'industrie (- 16,7 %). En revanche, le recul est moindre dans le commerce (- 5,7 %) et le bâtiment (- 3,2 %). Les mesures de soutien mises en place l'année précédente ont été réduites progressivement permettant aux entreprises les plus affectées de faire face à la résurgence de la crise Depuis novembre, la baisse défaillances est stoppée et le premier trimestre 2022 montre un net retournement (+ 39,7 % sur un an). La région demeure, toutefois, sous ses valeurs d'avant Covid.





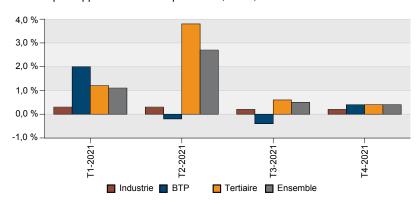
Les effectifs salariés du secteur privé se sont redressés en 2021. En fin d'année, ils dépassaient de 2.0 % leur niveau d'ayant crise. La masse salariale a également progressé. affichant au quatrième trimestre une hausse de 5,9 % par rapport à 2019. Avec un nombre de demandeurs d'emploi en baisse pour la catégorie A et pour les catégories A, B et C, le niveau de chômage est revenu à un niveau inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. Le chômage de longue durée s'est inscrit en baisse au deuxième semestre. L'emploi intérimaire a retrouvé son niveau d'avant crise en fin d'année.



► EFFECTIF SALARIÉ

Auvergne-Rhône-Alpes

Variation par rapport au trimestre précédent, en %, données CVS



Source: URSSAF - Conjonct'AURA

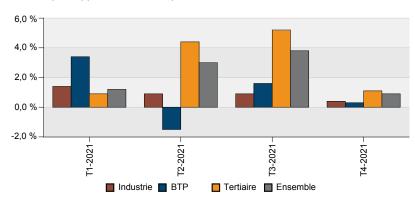
Rebond des effectifs salariés. En Auvergne-Rhône-Alpes, les effectifs salariés du secteur privé se sont redressés tout au long de l'année 2021. Ils ont continué de progresser au quatrième trimestre (+ 0,4 % par rapport au trimestre précédent, en données corrigées des variations saisonnières), malgré la reprise de l'épidémie de Covid-19. En fin d'année, les effectifs salariés dépassaient leur niveau d'avant crise dans tous les secteurs d'activité hormis l'industrie. Par rapport à la fin 2019, le niveau de l'emploi s'inscrivait ainsi globalement en hausse de 2,0 %, soit une évolution similaire à la moyenne nationale, avec - 0,5 % dans l'industrie, + 2,5 % dans le tertiaire et + 3,9 % dans le BTP.

N.B.: L'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés. réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN (Déclaration Sociale Nominative).

MASSE SALARIALE

Auvergne-Rhône-Alpes

Variation par rapport au trimestre précédent, en %, données CVS



Source: URSSAF - Conjonct'AURA

La masse salariale, également en progression. La masse salariale (soumise à cotisations sociales) s'est inscrite en hausse continue en 2021. Au quatrième trimestre, l'augmentation a été de 0,9 % par rapport au trimestre précédent (en données corrigées des variations saisonnières), soit un rythme un peu moins soutenu que lors des mois précédents. Tous les secteurs d'activité affichaient des progressions. En fin d'année, la masse salariale dépassait nettement son niveau d'avant crise : + 5,9 % dans l'ensemble des activités, + 2,3 % dans l'industrie, + 6,2 % dans le BTP et + 7,3 % dans le tertiaire (par rapport au quatrième trimestre 2019).

Consultez l'intégralité de la publication :

Stat'ur Auvergne-Rhône-Alpes

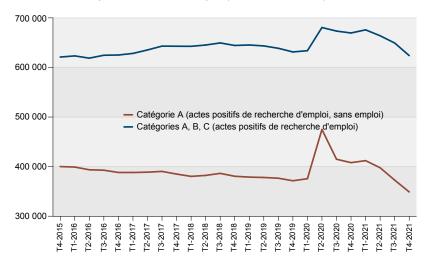




▶ DEMANDEURS D'EMPLOI

Auvergne-Rhône-Alpes

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (données CVS-CJO)



Source: Pôle emploi, DARES - Conjonct'AURA

	Taux de chômage T3-2021 * (Source : INSEE)
Auvergne-Rhône-Alpes	7,0 %
France hors Mayotte	8,1 %

^{* :} Données provisoires.

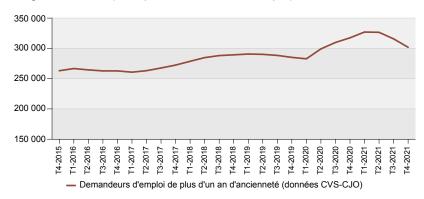
Le chômage en forte baisse en 2021. Au quatrième trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sans activité (catégorie A) s'est en moyenne établi à 348 900 personnes, soit un recul de 6,4 % par rapport au trimestre précédent et de 14,4 % par rapport à la fin d'année 2020. Les tendances ont été similaires dans l'ensemble du pays. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C (623 940 personnes) s'est également inscrit en baisse, bien que dans une moindre mesure : - 3,9 % sur un trimestre et - 6,8 % sur un an. Le niveau de chômage est ainsi revenu à un niveau inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. Tous les départements de la région ont enregistré ces évolutions à la baisse, tant sur un trimestre que sur un an. Toutes les tranches d'âge en ont également bénéficié, même si le recul est moins fort pour les personnes de 50 ans et plus (- 2,0 % sur un trimestre et - 1,3 % sur un an, pour les catégories A, B et C).

N.B. : Différents facteurs peuvent affecter les données : modification des règles d'indemnisations ou d'accompagnement, changements de procédures, comportements d'inscription... Les données sont publiées tous les trois mois et sont exprimées en moyenne trimestrielle.

► CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Auvergne-Rhône-Alpes

Catégories A, B et C (actes positifs de recherche d'emploi)



Source: Pôle emploi, DARES - Conjonct'AURA

Repli du chômage de longue durée depuis la mi-2021. Jusqu'alors mal orienté, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus a reculé lors de la deuxième moitié de l'année. Au quatrième trimestre, il a affiché un recul de 4,4 % par rapport au trimestre précédent et de 4,9 % par rapport à la fin 2020 (contre respectivement - 4,3 % et - 6,1 % au niveau national). 301 780 personnes étaient concernées dans la région, soit 48,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette proportion, un peu plus élevée qu'un an auparavant, demeure inférieure à celle enregistrée dans l'ensemble du pays (49,3 %).

N.B.: Les données sont exprimées en moyenne trimestrielle.

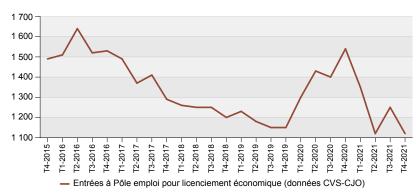




► LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

Auvergne-Rhône-Alpes

Catégories A, B et C (actes positifs de recherche d'emploi)



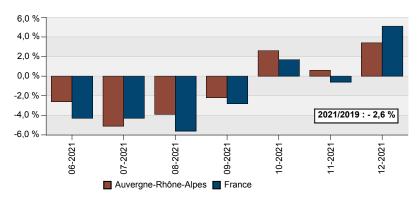
Source: Pôle emploi, DARES - Conjonct'AURA

Les licenciements économiques en recul. Au quatrième trimestre, le nombre moyen d'entrées à Pôle emploi (en catégories A, B et C) suite à un licenciement économique s'est inscrit en recul de 10,4 % par rapport au trimestre précédent et de 26,3 % sur un an. Il se situait ainsi à son niveau d'avant la crise sanitaire. Les entrées à Pôle emploi pour fin de contrat ou de mission d'intérim ont diminué, tant sur un (respectivement - 4,2 % et - 5,5 %) que par rapport à l'année précédente (- 5,5 % et - 3,8 %). En revanche, le nombre de démissions a augmenté de 1,8 % par rapport au troisième trimestre et de 18,1 % par rapport à la fin 2020. Les ruptures conventionnelles, en hausse de 0,2 % sur un trimestre, ont reculé de 2.5 % sur un an.

N.B. : Les données sont exprimées en moyenne trimestrielle.

► EMPLOI INTÉRIMAIRE

Variation des effectifs intérimaires par rapport à 2019 (données corrigées des jours ouvrés)



Source: Baromètre PRISM'EMPLOI - Conjonct'AURA

L'emploi intérimaire a retrouvé son niveau d'avantcrise en fin d'année. La crise sanitaire ayant conduit à l'effondrement de l'emploi intérimaire en 2020, les évolutions avec cette période sont peu pertinentes. Par rapport à la période d'avant crise, soit l'année 2019, les effectifs intérimaires de la région se sont inscrits en repli de 2,6 % en 2021. La baisse a été de 4,0 % au niveau national. L'emploi intérimaire régional a cependant dépassé son niveau d'avant crise au dernier trimestre. En décembre, l'évolution par rapport au même mois de 2019 était à une progression de 3,4 %, avec de fortes hausses dans les secteurs de l'industrie (+ 13,0 %), des services (+ 7,3 %) et des transports (+ 6,3 %). La tendance était stable dans le commerce (0,0 %) et en forte baisse dans le BTP (- 23,5 %). L'emploi intérimaire progressait pour les employés et ouvriers, mais diminuait pour les cadres et professions intermédiaires.

N.B.: Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation de ce baromètre d'activité, exhaustif depuis janvier 2021.





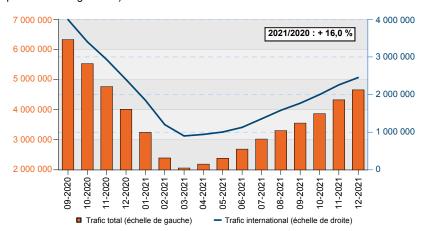
L'année 2021 a été marquée par la reprise du trafic aérien, le nombre de passagers des principaux aéroports régionaux s'inscrivant en hausse de 16 % par rapport à l'année précédente. Il est cependant demeuré très inférieur à son niveau de 2019 (- 63,5 %). De même, le trafic TGV est resté en deça de son niveau d'avant la crise sanitaire malgré une reprise de 32 % en 2021. Le trafic fluvial et fluviomaritime traité par les ports publics de la région s'est inscrit en hausse de 7 % en 2021, restant lui-aussi très inférieur à celui de l'année 2019. Sur le bassin Saône-Rhône, si le trafic fluviomaritime a retrouvé une tendance positive, le trafic fluvial est resté orienté à la baisse par rapport à l'année précédente.



► TRAFIC AÉRIEN

Auvergne-Rhône-Alpes

Nombre de passagers, données cumulées sur 12 mois (trafic des 10 premières plateformes régionales)



Malgré la reprise, le trafic aérien encore très en deçà de son niveau d'avant-crise. En 2021, le nombre de passagers des principaux aéroports régionaux s'est inscrit en reprise de 16 % par rapport à 2020. La reprise a été plus marquée pour le trafic national (+ 26,6 %) que pour le trafic international (+ 2,2 %). Le trafic total a très nettement augmenté aux troisième et quatrième trimestres avec respectivement + 87 % et + 199 % par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente. Le trafic annuel est cependant resté très inférieur à son niveau d'avant-crise (- 63,5 % par rapport à l'année 2019). Sur l'ensemble de l'année, le trafic de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry s'est inscrit à + 27,3 % par rapport à 2020 mais à - 61,5 % par rapport à 2019.

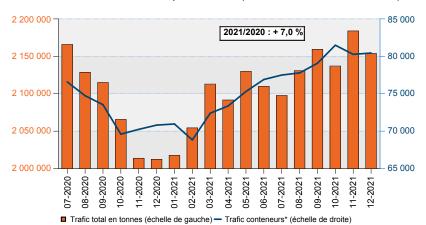
N.B.: Certaines données sont incomplètes pour l'année 2021, notamment pour les aéroports de Grenoble, Annecy et Saint-Etienne.

Source: DGAC/DTA/SDE - Conjonct'AURA

► ACTIVITÉS DES PORTS FLUVIAUX

Auvergne-Rhône-Alpes

Trafic fluvial et fluviomaritime des ports fluviaux (données cumulées sur 12 mois)



Le trafic loin de son niveau de 2019 malgré une reprise. Après la forte chute constatée en 2020, le trafic fluvial et fluviomaritime traité par les ports publics de la région s'est inscrit en hausse de 7,0 % en 2021. Après une progression de 9,9 % sur un an au troisième trimestre, la fin d'année a été atone (-1,0 % par rapport au quatrième trimestre 2020). Sur l'ensemble de l'année, le trafic conteneurs a affiché une hausse de 13,6 %. Malgré la reprise, le trafic fluvial et fluviomaritime de 2021 s'établit à un niveau très inférieur à celui atteint en 2019 (-17,2 %). Il en est de même pour le trafic conteneurs (-16,5 %).

* en nb d'unités EVP

Sources : CCI de la Drôme, CCI Nord-Isère, CCI du Beaujolais,

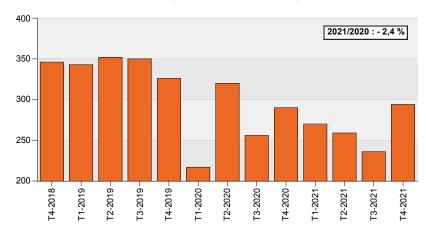
CNR Port Édouard-Herriot - Conjonct'AURA





► TRAFIC FLUVIAL ET FLUVIOMARITIME

Trafic total bassin Saône-Rhône (en millions de tonnes*km)



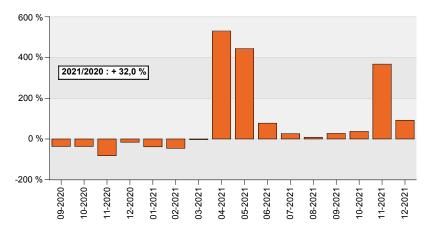
Le trafic total encore en repli. Après un recul de 21 % l'année précédente, le trafic fluvial et fluviomaritime du bassin Saône-Rhône (exprimé en tonnes*km) s'est encore replié de 2,4 % en 2021. Si le transport fluviomaritime a retrouvé une tendance positive (+ 2,1 %), le fluvial est resté orienté à la baisse (- 2,9 %). Après un net rebond du trafic total au 1er trimestre (+ 24,2 % par rapport à la même période de 2020), les deuxième et troisième trimestres ont respectivement affiché - 19,3 % et - 8,0 % sur un an. La tendance est redevenue légèrement positive au quatrième trimestre avec + 1,5 %. Sur l'ensemble de l'année, les combustibles minéraux, produits agricoles et produits pétroliers se sont inscrits en net recul, à la différence des sels, produits métallurgiques et produits chimiques, papiers qui ont progressé.

Source: VNF - Conjonct'AURA

► SNCF - TRAFIC TGV

Auvergne-Rhône-Alpes

Variation du nombre de voyageurs par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Source: SNCF - Conjonct'AURA

Malgré un rebond, le trafic demeure inférieur à son niveau d'avant-crise. En 2021, le nombre de voyageurs s'est redressé de 32,0 % par rapport à l'année 2020 où les déplacements avaient été extrêmement réduits en raison de la crise sanitaire. Pour autant, le trafic est resté loin de son niveau d'avant crise, l'année 2021 ayant encore été fortement perturbée (plusieurs vagues covid accompagnées de confinement, couvre-feu, pass sanitaire et vaccinal). Les déplacements de la clientèle professionnelle sont ceux qui sont le plus en retrait. Pour l'ensemble des voyageurs, le bilan du premier semestre est de + 9,5 %, celui du deuxième de + 52,4 % (par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente).

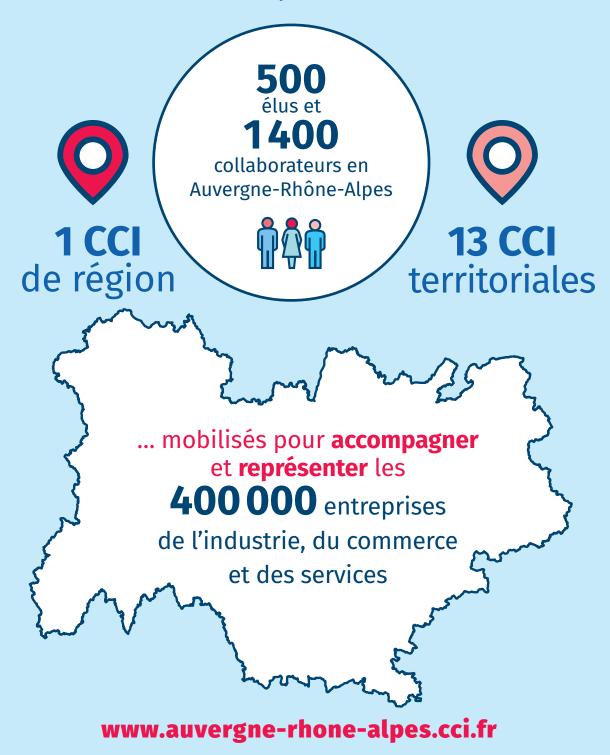




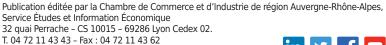


Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes,

1^{er} réseau public économique de proximité au service des entreprises et des territoires







T. 04 72 11 43 43 - Fax : 04 72 11 43 62 ccir@auvergne-rhone-alpes.cci.fr





